

# "Marinadour"

## C'est reparti !

Xylène, toluène, benzène...  
A VÔtre santé !

### «MARINADOUR»

Nous avons déjà parlé plusieurs fois du chantier « *Marinadour* » près du *pont Grenet*. Nous avons soulevé en 1996, le problème des terrains contaminés par l'ancienne activité de production du gaz de ville. GDF avait dépollué le site et il restait une partie privée : l'*îlot Delage*. Nous avons consulté le dossier technique de 2004 qui concluait quant aux indices de risque cancérigènes « *l'existence de risques sanitaires non tolérables pour l'ensemble des scénarios considérés* ».

Nous avons repris ces infos dans le n° 147 d'*Ortzadar* en novembre 2011. Les documents d'une réunion tenue le 14 octobre 2004 en communauté d'agglomération considéraient déjà que près de 4 300 m<sup>3</sup> de matériaux devraient être traités pour un coût d'environ 3,6 millions d'euros...

2 et 3. Infos en Vrac

4. Brèves Sociales

5. Le port s'impose en ville

6. MARINADOUR... Ça repart !

7. Gros nuages noirs sur les LGV

8. IDEAL : sur l'estuaire de l'Adour depuis 1989

9. BIOCEAN, le supermarché de proximité

10. La page d'ATTAC : *La dictature du capital*

11. Pour l'égalité et contre l'homophobie

12. «*Hannah Arendt*» un film de M. Von Trotta



## ... infos en vrac ...

### Fonte record

L'Organisation Météorologique Mondiale a constaté « une fonte record des glaces de l'Arctique en août-septembre 2012 »...

### ...Pendant ce temps : Gaz de schiste, Côte Basque sud : Exploration autorisée

C'est entre Sopelana et Bermeo en Biscaye que le ministère espagnol de l'Industrie vient de donner son feu vert à l'exploration de gaz de schiste par fracturation hydraulique à l'entreprise madrilène Frontera Energy Corporation pour une durée de six ans. Près de 50 000 hectares sont concernés. Selon le Conseil supérieur espagnol des Mines, les réserves de gaz de schiste correspondraient à 39 années de la consommation énergétique de l'Espagne. Ces réserves se situent principalement au Pays Basque et en Cantabrie. Plusieurs municipalités de la zone concernée et des associations environnementales s'opposent à ces forages.

### Commercialisation...

Ikea cherche à remplir sa galerie de boutiques entourant le magasin prévu à Ametzondo aux limites de Bayonne, St Pierre d'Irube et Mouguerre. Et ce n'est pas donné ! Ikea demanderait 820 euros par m<sup>2</sup> par an ce qui ferait une moyenne mensuelle de presque 5 000 euros pour 70 m<sup>2</sup>. En plus Ikea demanderait 8 % du chiffre d'affaires. On en serait actuellement à une vingtaine d'enseignes sur 100 disponibles.

### Gazoduc et riverains

Pour faire avancer son projet, TIGF cherche à recueillir le maximum d'accords amiables des propriétaires avant l'enquête publique (le géomètre aurait dit avoir un objectif de 90 % de signatures). Cette méthode

nous apparaît choquante, car elle contourne le but d'une enquête publique, nous l'avons dénoncé lors de la réunion avec TIGF, nous le référons lors de l'enquête publique. Il semble donc que le géomètre continue à faire avancer le projet à grand pas.

Un propriétaire de Briscous nous a contactés la semaine dernière, le géomètre lui ayant dit « qu'il était le seul à ne pas avoir signé ». Mais en approfondissant la question, il s'avère que deux voisins n'ont pas signé non plus... Outre cette technique tendant à isoler les propriétaires, le géomètre a présenté un premier tracé, immédiatement suivi d'une « amélioration possible du tracé » et d'une augmentation du dédommagement, pour inciter le propriétaire à signer plutôt que de continuer à s'opposer.

### Des fûts de déchets nucléaires intacts sous la mer près de La Hague !

Restons à La Hague, ou du moins tout près, sous la mer. On sait que des centaines de milliers de fûts de déchets radioactifs ont été jetés au fond des océans pendant des décennies par les principaux pays nucléarisés (notamment au large de Capbreton aussi). Les criminels coupables de ces agissements, et leurs successeurs, ont prétendu que ces fûts avaient été éventrés par l'érosion et qu'on ne pouvait donc plus rien y faire. Mais voilà, la chaîne de télévision publique allemande SWR vient d'envoyer un sous-marin de poche filmer près des côtes françaises et a montré... des fûts en parfait état de conservation. Il est donc probable que ce soit le cas de milliers d'autres... et il donc est légitime de demander à leurs propriétaires de venir les chercher !

On imagine la panique du lobby nucléaire qui n'a jamais eu l'intention d'assumer ses crimes. Et remercions les médias allemands de faire ce travail, les médias français étaient probablement occupés ailleurs...



### BIZI ! s'invite chez Ferrari

Samedi 20 avril à 11h à Bayonne, 35 militant(e)s du mouvement altermondialiste basque Bizi ! ont investi les locaux du concessionnaire Ferrari de Bayonne pour y fêter les meilleurs résultats de l'histoire de cette marque automobile, obtenus en 2012. Ils entendaient dénoncer ainsi l'enrichissement grandissant d'une minorité profitant de la crise et des politiques d'austérité, et également exiger l'instauration d'un revenu maximum autorisé.

Un personnage symbolisant un pac-man ultra-riche s'est ainsi mis à poursuivre trois planètes terre entre les différentes Ferrari exposées, une marque dont les modèles de série se vendent entre 183 000 et 320 000 euros, symbolisant ainsi une course à la démesure et à la consommation ostentatoire qui met à mal les grands équilibres écologiques et climatiques de la planète. Pendant ce temps et pour fêter ces ventes et bénéfices historiques, golfeurs, jet-setteurs et ultra-riche allongés sur des transats sablaient le champagne sur la pelouse longeant les vitrines du concessionnaire. Les Ferrari ont en effet vu leurs ventes augmenter de 4,5 % en 2012 – en pleine crise – et connaissent les meilleurs résultats de l'histoire de cette marque depuis sa création il y a 66 ans (+ 8 % d'augmentation du chiffre d'affaire et + 17,8 % de résultat net). Au même moment, 4 autres activistes escaladaient une imposante

structure métallique supportant le blason de la marque pour y accrocher une grande banderole disant : « La crise ? Quelle crise ? ».

D'autres banderoles appelant à une manifestation pour revendiquer un revenu maximum autorisé le 1<sup>er</sup> mai à Bayonne étaient accrochées sur les grilles entourant le garage de luxe.

« L'absence de limites à l'accumulation des richesses est en train de construire un monde scandaleux où les ultra-riche le sont toujours plus. Le nombre de milliardaires a explosé en 25 ans, passant de 125



à 1226 en 2012, qui accumulent à eux seuls 4600 milliards de dollars » expliquait le tract distribué par d'autres militant(e)s de Bizi aux passants et aux automobilistes.

« Une telle absence de limites est incompatible avec la planète dans laquelle nous vivons, en terme de ressources et d'absorption des pol-

lutions. » a déclaré Séverine Duchêne, porte-parole des manifestant(e)s. « Cela a des conséquences très concrètes : basculement climatique imminent, effondrement sans précédent de la biodiversité et état alarmant des océans et de la ressource en eau etc. C'est également une frustration jamais comblée par cette course au toujours plus : misère morale des victimes de l'hyper-consommation, misère matérielle des exclus du partage des richesses. »

Selon Adrien Kempf de Bizi, « Aujourd'hui, nous devons dire stop à cette course suicidaire à la démesure. Nous avons été nombreux à manifester le 1<sup>er</sup> mai à Bayonne pour réclamer un revenu maximum autorisé afin de redistribuer les richesses, réduire les inégalités, respecter les limites de la planète et préserver les conditions de vie des générations qui nous suivent ». ♦

## Avis et conclusions du Commissaire Enquêteur sur le port de Pasaia

**A**U Pays basque Nord, la commissaire enquêtrice a rendu ses conclusions. Une forte mobilisation s'était exprimée avec près de 600 interventions d'associations et d'individus.

Madame Maite Arrieta, dans ses conclusions, a repris plusieurs points développés dans les allégations d'ACE et du CADE, notamment :

• **Sur le dossier** « en castillan de 1 000 pages et qui plus est en noir et blanc et non en couleur ce qui ne facilitait pas la lecture notamment de certains tableaux et cartes même si les explications littérales figuraient dans le corps des documents.

Quand à son contenu il manquait de précisions. »

• **Sur le trafic** « Les besoins en infrastructure portuaire ont été déterminés sur la base d'un trafic estimé à 17,6 millions de tonnes à l'horizon 2030. Au vu de l'ensemble des pièces du dossier, des informations communiquées en cours d'enquête et de l'examen du contexte cette évaluation ne me paraît pas réaliste. Historiquement le trafic maximal du port a été de 6 millions de tonnes en 2003 (p. 4 du résumé non technique) il est aujourd'hui de 3,1 millions.

Il est difficile de se déterminer sur le projet en raison des interrogations qui subsistent sur :

\* Les besoins réels en infrastructure portuaire de cette façade atlantique

\* La sincérité de l'évaluation du coût des travaux et du montage financier

\* De sa viabilité compte tenu de la crise économique actuelle.

\* L'étude véritable d'alternatives et sur l'évaluation comparée de leurs effets (suivant les critères retenus et le poids qui leur est attribué la solution retenue peut-être différente). »

• **Sur les sites Natura 2000** « Les atteintes terrestres principales du nouveau port et de ses voies d'accès concernent le mont Jaizkibel, site Natura 2000 remarquable qui recèle également une richesse géologique et paléontologique internationale. Dans le dossier les données sur ce dernier point sont très insuffisantes.

Les effets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du Jaizkibel sont jugés dans le dossier (conclusions p. 139 de l'annexe 1 "étude d'évaluation des effets du PDIPPP sur Natura 2000" du tome III) comme élevés et pourraient nuire aux objectifs de conservation de ce site. »

« Dans l'annexe 1 du tome III du dossier, les fiches relatives aux sites Natura 2000 français sont retranscrites mais sans aucune analyse particulière. Il est simplement indiqué à la page 111 que les espaces terrestres ne seront pas affectés directement car le périmètre du port ne coïncide pas avec ces espaces et que compte tenu de la distance il n'y aura pas d'effet indirect significatif sur les objectifs de conservation terrestre de ces espaces.

Cela me semble être une analyse trop succincte. Par exemple quels seront les effets sur les importantes colonies d'oiseaux marins et quelles seront les éventuelles conséquences pour les sites français. »

• **Sur la mécanique littorale** « Comme n'importe quel chantier maritime le nouveau port modifiera la mécanique littorale, courants et transports de sédiments. Il est affirmé en conclusion du dossier transfrontalier que la France ne sera pas affectée. Or dans ce même dossier (p.17) il est indiqué qu'en cas de tempête il y aura dispersion jusqu'à 10 km, or notre territoire maritime est à 8 km. La baie de Txingudi sera vraisemblablement

touchée et il sera nécessaire de la draguer pour maintenir l'activité nautique. »

• **Sur la turbidité des eaux** « Les travaux du nouveau port vont durer une dizaine d'année et nécessiter le dragage de plus de 16 millions de m<sup>3</sup>. Turbidité des eaux.

Ces matériaux fins, présentant de grandes surfaces spécifiques et donc des possibilités d'absorption importantes, sont susceptibles d'être les éléments vecteurs d'une propagation de contaminants chimiques. De plus, leur sédimentation dans des herbiers, dans des zones remarquables, ou dans des zones comprenant des matériaux grossiers peut engendrer des colmatages, voir des envasements qui vont avoir des impacts forts et rapides sur les échanges gazeux et donc sur la qualité des milieux. (Les atteintes à la faune benthique et à la ressource halieutique sont examinées plus avant.) Pour y remédier il est prévu la mise en place d'écrans anti turbidité (géotextile). Ces écrans sont efficaces en eaux calmes et peu profondes.

Les retours d'expérience montrent que leur efficacité est réduite quand la hauteur d'eau dépasse 6 m et que les courants sont supérieurs à 0,50m/s. A des profondeurs supérieures, les charges et les pressions sur les écrans deviennent incontrôlables : déchirement, "mise en drapeau". Les travaux intervenant dans un secteur exposé aux vents forts, à l'action des vagues et des marées on peu s'interroger sur leur efficacité ».

• **Sur les rejets d'hydrocarbures** « La qualité des eaux peut également être affectée par le rejet d'hydrocarbures. Il est conclu dans le dossier que la France ne sera pas concernée. D'une lecture plus attentive il ressort qu'il n'en est rien.

Il est indiqué (p.19 du dossier transfrontalier) que le gazoil ne sera pas rejeté au delà de 12,4 km dans des conditions moyennes de vent, de houle et de courants. Je rappelle que notre territoire maritime est à 8 kilomètres.

Le plan d'urgence en cas d'accident n'est pas détaillé (donc difficile de juger son efficacité) et il devrait être conçu à l'échelle transfrontalière. »

• **Sur la faune pélagique** « Les atteintes à la faune pélagique sont qualifiées (p. 30 résumé non technique) de modérées pendant les travaux et de sévères en période d'exploitation du port. La France est

concernée. Je pense que les atteintes seront plus importantes qu'annoncées et les mesures compensatoires proposées me paraissent insuffisantes. »

• **Sur la ressource halieutique** « Les atteintes à la ressource halieutique dépendant de la qualité des eaux, je pense qu'elles ont également été sous évaluées. »

• **Sur l'économie de la glisse** « Les impacts sur l'économie française n'ont pas été pris en compte dans le dossier. Or le sport de glisse génère sur la cote 3 500 emplois directs et un chiffre d'affaire de 1,1 milliards d'euros (2005). »

**Et Madame Arrieta de conclure :** « Le PDIPPP n'a pas suffisamment intégré ces préoccupations. Pour l'ensemble de ces motifs et des répercussions potentielles sur la France que le contenu du dossier soumis à l'enquête ne permettent pas de lever, j'émet un avis défavorable sur la viabilité environnementale du Plan Directeur d'Infrastructure du Port de Pasaia. »

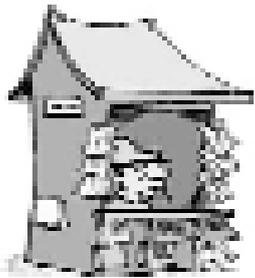
## En conclusion, et dans ce contexte, nous exigeons :

• Que l'Autorité Portuaire de Pasaia retire ce projet de super port extérieur pour les graves préjudices environnementaux irréversibles qu'il occasionnera s'il venait à être réalisé.

• Que la charte de l'environnement, partie intégrante de la constitution française, notamment l'article 1 qui stipule : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé » ne reste pas lettre morte.

Nous appuyons la proposition d'Oceana et du cercle de l'ordre des biologistes basques (COBE) de créer un corridor écologique littoral de Donosti/San Sebastian à Biarritz. La zone marine de Jaizkibel-Ulia, pressenti pour la construction du super port de Pasaia/Pasajes constitue, à nos yeux, un élément clé du corridor basque qui s'étendrait sur plus de 35 km. La zone protégée couvrirait près de 27 000 hectares et abriterait plus d'une centaine de communautés et d'habitats différents, ainsi qu'un millier d'espèces.

**Commission eau du CADE :**  
IDEAL, ACE, SEPANSO, Santé  
Environnement Pays Basque, ZIP Adour,  
Attac Pays Basque, Ortzadar, Association  
de victimes de Fertiladour.



# Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

## On se suicide à la poste

★ Sur tout le territoire national, les cas sont nombreux en ce qui concerne les passages à l'acte suicidaires dans les bureaux de poste. Dernièrement à Bayonne, la tentative de suicide d'une employée a ému le collectif de travail. Bien d'autres collègues se sentent dans un profond désarroi. Pourtant déjà l'an dernier de tels drames avaient été à déplorer au sein de l'entreprise. Jean-Paul BAILLY, le PDG avait alors annoncé une pause dans les restructurations engagées depuis l'ouverture à la concurrence et le changement de statut du groupe. Le rapport de Jean KASPAR, ex-secrétaire général de la CFDT n'y a rien changé puisqu'il n'y a pas eu de véritable questionnement sur les racines du malaise. Et la direction de la Poste reste dans le déni.

## Lycée RAVEL : la grève a payé

★ Démarré le 9 avril dernier, un mouvement de grève a touché le lycée RAVEL de St Jean de Luz pendant 8 jours. Les enseignants se sont mobilisés contre la suppression d'un poste de philosophie, de quelques heures d'allemand ainsi que celle d'un poste de lettres. A 43 grévistes sur 50, ils ont pesé d'un grand poids et ont établi un rapport de force en leur faveur. Ainsi, ils ont obtenu le maintien du poste de philosophie et la pérennisation des heures d'allemand ; seul le poste de lettres n'a pu être « sauvé ». L'Education Nationale a finalement « reconnu » une erreur de l'administration et dit (à travers la

prise de position du directeur académique des services), qu'une section d'allemand – langue vivante 2 – devrait être créée. Alors pourquoi avoir voulu supprimer des heures.

## La lutte continue à Carrefour

★ Dernièrement, à l'appel de la C.F.D.T., une quarantaine de salariés du magasin Carrefour d'Anglet ont manifesté devant leur lieu de travail et en ont bloqué les portes. Selon le syndicat, la société a enregistré l'année passée une hausse des bénéficiaires de 233 %. On aurait pu penser que quelques « retombées » se feraient sentir en direction des salariés. Il n'en fut rien puisque la prime de participation des salariés est par exemple en baisse de 43 %. Par contre les cadres dirigeants se servent bien et les dividendes des actionnaires augmentent de 12 %. Malgré cette santé florissante de l'entreprise, des licenciements « boursiers » pourraient voir le jour pour des retombées encore plus juteuses pour les actionnaires. Du moins ne verra-t-on pas de croissance des effectifs qui au contraire tendent à diminuer.

## Le MAE en débat ?

★ Peut-être que dans quelques mois, verra-t-on naître un groupe d'étude sur le Mandat d'Arrêt Européen à l'Assemblée Nationale. C'est du moins ce qu'a dit Colette Capdevielle sur le réseau Twitter. Elle pense qu'il faut « mesurer l'efficacité du dispositif ». Il semble qu'il faille également en étudier les aberrations. A cet égard, il est facile de se référer au cas d'Aurore Martin pour laquelle la justice française avait validé le MAE alors qu'Aurore est de nationalité française et s'est vue appliquer un MAE pour des faits non répréhensibles sur le territoire français. Alors Colette bats toi jusqu'au bout... ou dénonce publiquement ceux qui empêchent de démonter l'illogisme du MAE.

## La police s'invite à la noce

★ Ainsi était titré un article du Journal du Pays Basque en date du 12 avril dernier. Il relatait le fait qu'une jeune femme, Nina, interrogée par la PAF (Police de l'Air et des Frontières), s'est rendue compte que les photos qui lui étaient présentées, avaient été prises quelques jours auparavant dans la salle de célébration de son mariage avec Abdelkader en mairie d'Hendaye. Suivie par le juge des tutelles, Nina a exprimé le désir de se marier avec son compagnon il y a déjà quelques mois. Et le juge a finalement autorisé cette union. La PAF ne l'entendant pas de cette oreille, a tout fait pour « monter un dossier » à destination du procureur pour annuler le mariage. Peut-être aidée en cela par le service mandataire chargé d'exercer la tutelle sur Nina. Quoiqu'il en soit, la PAF sous Sarkozy ou Valls c'est « caïman » la même chose.

## Le travail de nuit chez Apple

★ C'est fini ! Saisi en référé par les syndicats CGT, CFTC, CFDT, FO et SUD, le Tribunal de Grande Instance de Paris a tranché. Sept magasins Apple en France qui faisaient travailler leurs salariés de 21 heures à 6 heures du matin, ne pourront plus le faire, sous astreinte de 50 000 euros par infraction constatée. Le Code du travail prévoit que le recours au travail de nuit est exceptionnel et doit être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique ou d'un service d'utilité sociale. Ce qui n'est pas le cas des magasins Apple.

## PSA se concurrence elle-même

★ Pour fabriquer 177 000 bras de direction du nouvel utilitaire Citroën qui sera assemblé sur le site Sevelnord, PSA a mis en concurrence plusieurs unités dont sa propre fonderie (2 100 salariés) à Charleville-Mézières. Et finalement,

c'est un concurrent suisse qui a remporté le marché. La CGT de la fonderie s'insurge face à ce choix « contre nature » qui risque d'entraîner des pertes d'emploi au niveau de cette fonderie. La direction tente de rassurer : « Diminuer les effectifs à cause de ce marché perdu, ce n'est pas du tout d'actualité »... Mais n'est-ce pas un projet ?

## Retraites complémentaires

★ Comme le signalait POLITIS il y a quelques temps, la baisse des pensions est programmée. C'est la seule voie envisagée pour rétablir financièrement les régimes complémentaires des salariés du privé. Pour le MEDEF, cette logique comptable permettrait une économie de 11 milliards d'ici à la fin 2017. Cela va engager la détérioration des conditions de vie de plusieurs millions de retraités. Cela va aggraver la situation des 20 % des retraités les plus pauvres qui dans la réalité (selon l'INSEE) voient leurs dépenses contraintes (logement, eau, gaz, électricité etc.) passer de 50 à 75 % de leur budget. Malgré ce constat, le MEDEF refuse l'élargissement de l'assiette des cotisations aux revenus du capital. Notre gouvernement « de gauche » pourrait-il être plus incitateur dans ce domaine ?

## Têtu mais affaibli

★ Pierre Bergé qui était propriétaire du magazine gay et lesbien *Têtu*, le revendait en octobre dernier à un certain Jean François Augier. Vous savez, celui qui fut trésorier de la campagne de notre président... et celui qui a quelques comptes dans les paradis fiscaux... Bref, il y avait un risque pour que l'acheteur « valorise » son achat par quelques suppressions d'emploi. Et bien c'est fait : 16 postes supprimés sur les 30 salariés de l'entreprise. A tous les coups la qualité du journal va s'en ressentir mais Augier est-il soucieux de cela ? ♦



# Toujours dans l'ombre, le port s'impose en ville !

**D**ANS la plus grande discrétion, le *Conseil régional d'Aquitaine* a missionné mi 2012 une équipe pluridisciplinaire composée du cabinet d'architecture marseillais MAP (mandataire), du cabinet CTS (spécialisé en stratégie de développement, Paris), du bureau *Urban-Eco* (Ingénierie en écologie urbaine et aménagement durable, Paris) et des paysagistes Hermel-Trouillot (Cenon, 33) pour élaborer un schéma directeur d'aménagement du Port de Bayonne (SDA). Le déroulement de cette étude a été présenté lors du *Comité Stratégique Territorial* (CST) fin novembre 2012. L'objectif sera de mettre en place un document qui fixera les grandes orientations du port et les moyens de les atteindre pour les 15 prochaines années, durée de la concession de la CCI. L'étude est menée en deux phases. La première de septembre 2012 à avril 2013 a contribué à définir les enjeux et les objectifs des scénarios d'aménagement. Dans ce cadre, trois ateliers participatifs sur les thèmes « *quelles stratégies d'aménagement des territoires portuaires, quels développements pour les filières économiques d'avenir sur le port et quels liens ville/port* » ont été organisés début 2013. Ils réunissaient les représentants de la CCI, des industriels dont ceux de la *Sobegi* et *Chemparc*, des pilotes de l'Adour, des lamaneurs, de la *Dreal*, des élus des communes riveraines, de l'ACBA, de la communauté de communes du Seignanx, du Conseil régional et des Conseils généraux (Landes et PA). Parmi les thèmes abordés figuraient notamment la modernisation des installations portuaires, l'évolution des moyens logistiques ainsi que les moyens de régénérer le foncier à vocation portuaire, de disposer d'un outil industriel adapté à l'environnement, de renforcer la gouvernance du territoire, d'encourager le report modal des marchandises, d'assurer la création de la valeur ajoutée, de valoriser le dynamisme de l'économie portuaire, de concilier les intérêts du port et des populations, de concourir à la biodiversité, d'améliorer



rer l'intégration du port à la vie de la cité portuaire...

La seconde phase, quant à elle, qui vient de démarrer, s'achèvera en octobre 2013. Elle définira le SDA et la programmation urbaine.

## Les riverains et les associations encore mis à l'écart

Près d'une centaine de personnes se sont donc retrouvées (sans s'en vanter !) pour travailler et partager leurs compétences autour d'un objectif commun, définir ce que sera le port de demain. Les riverains et les associations n'ont pas été conviés à cette étude qui s'est déroulée dans leur dos. Ne font-ils pourtant pas partie de la liste des partenaires à informer et à intégrer dans ce travail collectif ? L'étude a-t-elle été biaisée volontairement en les excluant volontairement ? Autant de questions que nous sommes en droit de nous poser.

Après avoir analysé les documents que nous avons réussi à glaner de ci, de là, il ressort déjà quelques grandes lignes et tendances pour l'avenir du port. Compte tenu de la problématique liée aux conditions météorologiques qui rendent difficiles les manœuvres à quai sur le secteur de Tarnos et la saturation de ces quais lors de pics d'activités, deux zones, Saint-Bernard et Blancpignon, vont être développées dans les années à venir. Le port s'impose donc en ville et cela en toute discrétion. Les accès routiers et abords de fleuve devront donc à terme être confisqués aux populations pour ne servir qu'aux seuls intérêts des industriels (projet de contournement de la D309, fermeture de la D85E barrant l'accès à la digue aux particuliers...). Seule la Cale du Boucau, dernier bastion, devrait résister à

l'invasisseur. Comme l'a souligné la mairesse du Boucau, Madame Espiaube, lors du CST de novembre 2012 : « *La cale est un site très important en entrée de ville et sur le fleuve. Le port de la Cale doit être un espace bichonné, il le mérite.* ». Dont Acte. Pour combien de temps ? Par ailleurs, la suppression de l'espace routier côté Boucau permettrait la création de bords à quai en bénéficiant des terrains radioactifs du groupe *Roullier* (*Fertiladour*, *Timac Agro* aujourd'hui) et de ceux de la *Raffinerie du Midi* également dans un piteux état. Avec le nouveau SDA, nous continuerons donc à opposer le port de Bayonne à ses riverains.

Nous constatons donc une fois de plus l'absence totale de concertation avec les populations riveraines et avec leurs représentants légitimes, c'est à dire les associations. Rappelons que cette légitimité a été confirmée par une précédente étude, effectuée par le cabinet « *FRANCOM* ». Cette étude avait clairement exprimé la confiance qu'accordent les populations aux associations afin d'être correctement informées par rapport au port, aux nuisances, pollutions et problèmes relatifs à la sécurité... Et à contrario, le peu de confiance que ces mêmes populations accordaient aux élus, institutionnels, CCI, autorités diverses. La mise à l'écart des associations lors de ces « travaux et études préparatoires » nous confirme le dédain des décideurs et élus envers les administrés. Nous demandons donc que les projets actuellement en cours sur le port soient stoppés (contournement de la D 309, fermeture de la D85E, Yara etc.) en attendant la mise en place d'un moratoire réunissant l'en-

semble des partenaires du port de Bayonne (industriels, élus, services de l'état, associations). Ce moratoire doit être demandé également par les élus dans l'intérêt de leurs administrés. Cet outil permettra de définir ce que sera demain le port de Bayonne afin de concilier les intérêts des riverains et des industriels. Sans ce moratoire, le SDA ne pourra pas avoir de légitimité.

Enfin, parmi les autres facteurs aggravants, nous constatons sur le terrain une continuité de la gouvernance incompétente de la CCI sur le port de Bayonne. Cette dernière a demandé une modification des entrepôts du magasin général de Blancpignon qu'elle exploite à Anglet. Prévu à la base pour y stocker du bois, du papier et du carton, une première modification a autorisé l'organisme consulaire à y stocker de l'urée en vrac. Aujourd'hui, il est question de réunir sous un même toit de l'ammonium di-phosphate, du chlorure de potassium, des superphosphates et du charbon lavé. Chaque matière prise indépendante et stockée bien séparément n'entraînerait pas de risques particuliers. Bien que pour certaines d'entre elles, il est bien spécifié de les stocker à une température inférieure à 25°. Elles seront d'ailleurs stockées dans la partie nord des entrepôts pour disposer certainement de plus de fraîcheur ! Par contre si l'on se réfère aux fiches de sécurité des produits en question, les interactions entre ces matières peuvent être détonantes ! Alors qu'à quelques dizaines de mètres de là, près des habitations et de la pharmacie, jouent insouciant des bambins au jardin d'enfants sous le regard vigilant de leurs parents... ♦

## Marinadour... Ça repart !

Nous avons déjà parlé plusieurs fois du chantier « *Marinadour* » près du *pont Grenet*. Nous avons soulevé en 1996, le problème des terrains contaminés par l'ancienne activité de production du gaz de ville. GDF avait dépollué le site et il restait une partie privée : l'*ilot Delage*. Nous avons consulté le dossier technique de 2004 qui concluait quant aux indices de risque cancérigènes « *l'existence de risques sanitaires non tolérables pour l'ensemble des scénarios considérés* » (y compris celui mis en place aujourd'hui par Kaufman et Broad. Nous avons repris ces infos dans le n° 147 d'*Ortzadar* en novembre 2011. Les documents d'une réunion tenue le 14 octobre 2004 en communauté d'agglomération considéraient que près de 4 300 m<sup>3</sup> de matériaux devraient être traités pour un coût d'environ 3,6 millions d'euros...

### Premiers déchets à Hazketa

L'arrivée d'une première vague de déchets au centre d'*Hazketa* à Hasparren nous a fait réagir. Surtout que nous avons adressé deux courriers sans réponse au Sous-préfet pour obtenir les bordereaux. Nous avons donc demandé une rencontre à la DREAL.

### Rencontre avec la DREAL le 12 mars 2013

La DREAL a les mêmes documents que nous et rien de plus. Cependant, suite à nos courriers, le Préfet a questionné Kaufman et Broad et l'ACBA. La réponse « *laconique* » a laissé les autorités administratives sur leur faim. Elle est arrivée en sous-préfecture le 14 janvier

2013. Il s'agit d'une étude de la société *PSI*. Elle est fournie pour consultation à la DREAL et à l'ARS.

On apprend que la zone 1, proche de l'Adour, a produit 15 000 tonnes de déchets inertes (évacués à la société *Botabil* à St Martin de Seignaux) de classe 3.

La zone 2 a produit 3 500 tonnes de déchets « *non dangereux* » évacués à Benac (65) et 3 000 tonnes « *non dangereux* » évacués à Hasparren où un camion aurait été refusé ?

500 t de « *déchets dangereux* » ont été évacués à Changé en Mayenne (classe 1).

Il resterait 10 650 t à évacuer dont la plus grosse partie vers les Pays Bas\* (8 500 t dangereux sans doute incinérés) et 150 t dangereux à nouveau à Changé (Mayenne). Il resterait donc 2 000 t non dangereux.

Nous avons insisté pour obtenir les différents bordereaux et analyses.

Nous avons aussi insisté pour qu'il y ait des contrôles inopinés.

Nous avons écrit une lettre demandant l'étude *PSI* au sous préfet (sans réponse à ce jour).

Nous avons également insisté pour que le Sous-préfet demande à surveiller les conditions de travail des prochaines excavations car dans la première tranche nous n'avons pas vu de masques. Or c'est par les poumons que les risques sont les plus importants et les prochaines excavations vont concerner les points les plus pollués.

\*C'est bien Pays Bas et non Pays Basque comme nous l'avions malencontreusement écrit dans le n°147.

### Mai 2013

Une habitante de la cité HLM voisine de Balichon avertit *France Bleue* d'odeurs insupportables : les travaux ont repris et on rentre dans le dur sur les zones les plus dange-



Et toujours sans protection...

reuses. Sur le chantier pas de masques pour les ouvriers, pas d'info pour les riverains, pas de pulvérisations d'eau pour éviter poussières et odeurs. L'ARS contactée tape en touche, on tergiverse. Kaufman et Broad affirment que les ouvriers « *ont des masques* », la menace de photos prises les fait se raviser, « *il va y avoir des masques* ». La société *PSI* explique qu'elle a bien recommandé les masques « *même pour les conducteurs d'engins* » précise-t-elle. Le Sous-préfet dit ne pas être au courant mais saisit immédiatement la DREAL pour analyses. Le CADE publie le communiqué suivant :

« *Marinadour* aucune précaution de prise au grand dam des riverains et des ouvriers.

Mardi 7 mai 2013, à 15h00, les travaux battent leur plein sur le site *Marinadour* aménagé par le promoteur Kaufman & Broad, *rond point Grenet*, à Bayonne ! Dans cette phase des travaux, on manipule les terres les plus contaminées, polluées par le benzène et autres sous produits de la distillation du gaz de houille, xylène, toluène. Les travaux sont effectués sans précautions particulières alors que ces produits sont toxiques, reconnus cancérigènes par l'UE. Ils sont notamment dangereux pour les voies respiratoires et peuvent provoquer des irritations oculaires et cutanées. Les fiches toxicologiques les concernant sont édifiantes. Le CADE avait informé en temps utile l'ACBA et la DREAL que les ouvriers travaillant sur

site n'étaient équipés d'aucune protection individuelle. Aujourd'hui, la situation reste inchangée... Nous sommes allés sur le site hier après-midi (mardi 7 mai) et avons pu constater la puanteur régnant sur le *rond point Grenet*. Une habitante de la cité Balichon toute proche, nous a reçus pour nous faire part des difficultés respiratoires qu'elle ressentait et de cette odeur prégnante et putride qui s'insinuait partout dans son appartement.

L'ARS et les services hygiène et sécurité de la mairie de Bayonne ont tous deux botté en touche dans une belle unanimité ! Le représentant de l'ARS, a déclaré tout de go, avant de partir en week end, que ces travaux ne dureraient qu'une quinzaine de jours... Bon week end !

Le CADE demande instamment l'arbitrage des autorités responsables. Un tel chantier ne peut continuer ainsi pendant 15 jours. Hors saison on pourrait peut être reloger provisoirement les habitants dans un bon hôtel de la côte basque sur le compte de Kaufman & Broad. Rappelons que le territoire de l'ACBA sur lequel nous sommes situés fait l'objet d'un plan de prévention des pollutions atmosphériques... »

Bref, on se rendait compte avec étonnement que le CADE constituait de fait la mémoire industrielle de notre zone, mais maintenant il doit aussi faire la surveillance des chantiers. C'est beaucoup pour des bénévoles !

A suivre...

## Uchacq et Parentis (40) et la justice...

**F**RANÇOIS-GILLES EGRETIER ex-collaborateur du cabinet du ministère de l'Économie de Christine Lagarde vient en effet d'être mis en examen pour prise illégale d'intérêt par le juge Renaud Van Ruymbek. La LGV passant dans le jardin de sa maman, ce grand garçon a trouvé le moyen de lui rendre service, non pas comme nous, en se groupant

pour lutter et proposer des solutions d'intérêt général mais plutôt en usant de son influence. Du côté de RFF, on préfère ces petits arrangements entre amis que ces emmerdeurs associatifs. Après réunion « avec des confrères du cabinet Bussereau », le tracé passe désormais de l'autre côté du village impactant d'autres habitants qui l'ont mauvaise. Et

le maire de la commune, grand finassier se vante de cet arrangement dans la gazette municipale. Bingo !

Cela se passe vraiment comme cela ? Et oui ! Cela s'est passé comme cela, les autoroutes et les LGV évitent les grands de ce monde. Les agriculteurs d'Urrugne et d'ailleurs apprécieront, eux qui perdraient tout.

le rapport en remet une couche sur la limitation de vitesse, en écho au rapport Bianco déjà cité : « Alors que la Deutsche Bahn a décidé de baisser la vitesse de ses ICE à 250 km/h afin d'économiser sur les coûts de maintenance et d'énergie de traction sans que cela semble engendrer de baisse significative du trafic, il est souhaitable que nous sortions de la logique du " toujours plus vite "... ».

**Et trois/zéro pour les opposants aux LGV !**

### Mobilité21

La commission *Mobilité 21* travaille à hiérarchiser les projets d'infrastructures car ils s'élèvent à 245 milliards, une paille ! Cette commission rendra ses conclusions en juin et classera les projets en trois groupes : le groupe 1, travaux commençant dans les 10 ans, le groupe 2, travaux commençant dans plus de 10 ans et le groupe 3, travaux commençant dans plus de 20 ans ou jamais. Si on en croit les indiscretions du journal Sud-Ouest, la LGV Bordeaux-Espagne serait classée dans le groupe 3.

Le ciel se couvre sur les LGV. Mais si nous menons trois à zéro en ce printemps 2013, le match n'est pas terminé et les Rousset, Juppé et consorts œuvrent dans les couloirs. Nous n'annoncerons donc le quatre zéro que lorsqu'il sera sûr. D'autant plus que du côté RFF, on fait comme si rien n'était et on prétend présenter l'enquête publique cet automne. Nous nous y opposerons de toutes nos forces et en attendant, un rendez vous festif sera proposé fin juin autour de la stèle d'une tonne posée l'an dernier à St Pée sur Nivelle. Nous vous attendons nombreux car rien ne serait plus dangereux que de croire que tout est gagné.

**Le grand dragon bouge encore, il nous faut rester mobilisés !**

## Gros nuages noirs sur les LGV

### PIB, vous avez dit PIB ?

L'évolution des PIB de la France et des pays de « la péninsule ibérique occidentale » comme dit le rapport du Conseil général de l'Environnement et du développement Durable est en berne depuis 3 ans et ce n'est pas fameux pour les années à venir, et pourtant c'est à partir de ces évolutions de PIB que l'on fixe les estimations des trafics voyageurs et marchandises. En 2010, après la crise de 2008, ce même CGEDD avait reculé la date d'une éventuelle saturation des voies ferroviaires existantes de 2020 à 2030-2035, « si la croissance se poursuivait à un rythme soutenu » de 2,52% an pour l'Espagne et 1,46 pour la France. Aujourd'hui, les PIB au fond des chaussettes depuis 3 ans, c'est au moins jusqu'en 2050 qu'on devrait repousser la saturation...

**Et un/zéro pour les opposants aux LGV !**

### Banco ! Bianco...

Comme un malheur ne vient jamais seul, voici que paraît le

rapport Bianco du nom de son rapporteur, un ancien ministre des transports PS. « Une priorité absolue doit être donnée à la rénovation du réseau existant pour améliorer la qualité du service, en premier lieu pour les trains de la vie quotidienne qui concernent 90% des voyageurs » peut-on y lire. Mais ce n'est pas tout, le rapport ajoute : « Sur certaines liaisons d'équilibre du territoire, il faut développer une nouvelle offre de transport, s'articulant autour de trains circulant à 200 km/h, utilisant le plus souvent possible les voies existantes... »

Dans Ortzadar c'est depuis 1992 qu'on développe cela.

**Et deux/zéro pour les opposants aux LGV !**

### Auxiette...

En même temps que le rapport Bianco, le président de la commission infrastructures et transports de l'association des Régions de France, M. Auxiette, a également remis un rapport intitulé « Un nouveau destin pour le service ferroviaire français ». Ici aussi les LGV ne sont plus au pina-

cle : il s'agit de « construire la seule vraie réflexion qui permettra de sortir du faux débat selon lequel il importe d'aller toujours plus vite d'un point à un autre du territoire et qu'il n'y a pas d'avenir en dehors du TGV. Cinq ans après l'ouverture de la LGV Est européenne, nous constatons que le passage de 300 km/h à 320 km/h augmente de 10 % le coût de la maintenance. Les 5 mn gagnées à terme sur l'ensemble du parcours Paris-Strasbourg valent-elles les 6 000 à 8 000 euros par km de surcoût annuel de maintenance qu'elles engendrent. L'effet vitrine de cette ligne pour notre industrie est-il si important ? »

Le rapport poursuit : « La dette (de RFF) de 31,5 milliards au 31/12/2012, pourrait atteindre 60 milliards en 2022. Cette dérive financière est le résultat conjugué de la décision de réaliser simultanément 4 nouvelles lignes à grande vitesse (Tours-Bordeaux, Bretagne, Est suite et contournement de Montpellier, NDLR) avec un financement impliquant une hausse importante de l'endettement et du manque de financement dédié à l'effort de renouvellement du réseau... » En 1993 nous écrivions : « les LGV cannibalisent la SNCF ». Nous y sommes ! Nous y sommes tellement que



...Gros nuages noirs sur les LGV

# I.D.E.AL

## Une association environnementale implantée sur l'estuaire de l'Adour depuis 1989

**Jeudi 25 avril l'association IDEAL, membre du CADE, organisait une réunion publique à Boucau, ayant pour thème, la gouvernance du port de Bayonne à travers notamment, le Conseil régional d'Aquitaine, la CCI, l'État, les industriels, les communes riveraines et les populations.**

**C**ES dernières qui par le passé, avaient librement accès aux rives de l'Adour et pouvaient y pratiquer la pêche ou s'y adonner à la baignade ou aux sports nautiques, se trouvent repoussées de Bayonne à l'embouchure, derrière des clôtures grillagées leur interdisant sous prétexte de « *sûreté* » ou de « *sécurité* » selon le langage abscons qui nous est infligé par la technocratie actuelle. Cela s'ajoute à la déshérence de l'entretien des infrastructures portuaires, laissées à l'abandon ; arches en pierre écroulées, piliers disloqués et mutilés, voies de cheminement supérieures presque totalement dématérialisées ! Résultat de dizaines d'années d'abandon. Un spectacle qui ne pourrait qu'épouvanter les écrivains de la mer que l'on invite périodiquement à Bayonne ; Monsieur Orsenna par exemple.

Et puis il y a les friches laissées par les industriels qui sont partis. Comme la Famille Gardinier qui après avoir procuré du travail et un salaire à leurs ouvriers, ce qui fut une excellente chose, a quitté la place après avoir détruit la forêt et pollué la nappe phréatique et nous a laissé les carcasses rouillées et sinistres des anciens bâtiments amiantés, quelquefois heureusement décorés par des taggers imaginatifs ! La politique de la Terre brûlée ! Ces messieurs se sont parait-il

reconvertis dans le commerce de luxe à Paris et dans les grands crus classés, dans le Bordelais et en Champagne. Ici on dépolluera avec l'argent du contribuable.

A ce sujet, un autre de nos amis, Monsieur Roullier, de SATEC, de RENO, de TIMAC AGRO, de FERTILADOUR, excusez du peu ! continue à bien se porter, le brave homme ! Mais il a bien du souci, avec ses ex-ouvriers qui tombent comme des mouches ! La poussière ? Allons donc c'était pourtant de la *bonne* ! Comme pour la radioactivité ! Les gens sont vraiment fragiles et puis ils fument. Il paraît même que certains boivent... Ceci explique cela. Un bien brave homme ce Monsieur Roullier. Allez ! Et ce M. Capdepuis... le cœur sur la main !

A ce sujet, avant notre belle réunion du 25 avril, deux jours avant pour être précis, il y avait eu une autre réunion publique dans notre bonne ville (Boucau), organisée par la mairie cette fois et fort intéressante ma foi ! Le thème en était la « *déconstruction* ». Encore ces nouveaux mots, si bien trouvés, si bien « *enrobés* » que c'est un plaisir de les entendre ! La sémantique toujours ! Plus c'est abscons, mieux cela passe ! Donc il s'agit toujours du site *Fertiladour*. Et *Roullier* va faire démolir une partie des sinistres bâtiments encore debout ! Rassurez-vous cette fois ci, dans les règles de l'art et par une entreprise certifiée... LE TOP ! Rien à craindre, après contrôles, plus de radioactivité et puis de toute façon, chers lecteurs, nous vous rappelons que c'était de la *bonne* ! De la naturelle. Pas de soucis.

Un peu tout de même, car il reste les terrains, qui eux n'ont pas changé, même si en surface on ne décèle qu'une radioactivité résiduelle assez faible après le confinement des sols, adjonction d'une bonne épaisseur de remblais et

de scories ; on appelle cela un bouclier !

Dessous, cette coquille de radioactivité est toujours là, tapie et prête à faire des siennes notamment par l'intermédiaire du radon, un vilain gaz radioactif qui a pour propriété de « remonter » et de s'infiltrer à travers le béton et l'enrobé. C'est très embêtant car ces sacrés écologues surveillent cela de près. Et pourtant tout le monde voudrait bien tirer profit, faire de l'argent, de ce terrain idéalement placé. Pas facile tout ça pour les *affaires*.

Il y aurait bien une solution, le législateur (l'État), a trouvé une parade, car il est malin. C'est l'analyse coûts-avantages. Une sacré trouvaille !

Grâce à cette loi, on identifie, on quantifie et on compare les coûts et les avantages d'un projet de dépollution d'un site pollué par exemple ; on évalue les bénéfices sanitaires et environnementaux, les coûts financiers et les inconvénients pour le gestionnaire (dans notre cas *Roullier*).

S'agissant d'une pollution historique, il s'agit d'atteindre le meilleur niveau de protection de l'environnement humain et naturel, à un coût raisonnable tout en évitant de mobiliser des ressources inutilement démesurées au regard des intérêts

à protéger.

Il nous faudra donc exercer une extrême vigilance car on peut comprendre que c'est une sorte de cadeau accordé à l'industriel pollueur qui pourrait ainsi échapper à l'application du principe pollueur / payeur ! Un bien joli cadeau !

On a peut être pas bien compris ? Ou alors cela pourrait expliquer le cas « *MARINADOUR* », vous savez ? au pont Grenet... L'ancienne usine à Gaz et son site pollué ; là aussi l'industriel responsable a échappé à la « *réparation* ». C'est tout de même un peu décourageant !

Là aussi, pas de responsable identifié ; historiquement ce serait EDF/GDF... Mmouais !, Bon ! Les riverains dégustent les solvants (benzène, toluène). L'eau polluée (bien noire et odorante) est rejetée à l'égout ou à l'Adour. C'est plus pratique ! Les ouvriers travaillent sans les protections individuelles obligatoires !

Et les riverains qui sont incommodés, et bien qu'ils ferment fenêtres et volets et surtout qu'ils se taisent ! Non mais ! Même si, à travers leurs impôts, ils participeront aux frais de dépollution.

*Im-pec-cable* ! Le monde est quand même bien fait ! ♦



Le chantier de « *Marinadour* »

## Biocéan, "LE" super marché de proximité

**E**NFIN une bonne nouvelle dans le domaine des mises sur le marché. C'est la renaissance du marché *Biocéan* à Anglet grâce à la ténacité d'un noyau de producteurs bio, soutenus par leurs convictions et la fidélité opiniâtre de leurs aficionados.

### Les hommes

Ils ont repris le chantier du marché, remis l'ouvrage à plat et en ont consolidé les fondations. Ont travaillé conjointement à la réflexion et l'élaboration, la mairie d'Anglet et *CAP Biocéan* (Collectif des Artisans et Producteurs du marché), avec l'appui de l'association *BLE, CIVAM (1) Bio du Pays Basque*. Avec, pour les uns, la volonté d'animer les quartiers Blanpignon et la Barre et, pour les autres, celle de créer un marché de qualité avec notamment la certification en agriculture biologique. Objectifs et efforts convergents qui ont abouti à l'écriture d'une charte, garante des principes et engagements de *Biocéan*. Cette charte régit les détails pratiques indispensables à la sauvegarde des grands principes, afin qu'il n'en reste pas que des mots.

La mairie se positionne en tant que maître d'ouvrage et organisatrice de ce marché pour mettre en place, faire évoluer et respecter la charte en active collaboration avec *BLE* et les exposants.

### L'éthique, les lois du marché

Pour que ce marché soit à la hauteur de la qualité qu'il revendique, il a été indispensable de définir des critères précis de sélection des exposants. Avec des spécificités propres à chaque type de production comme agriculture bio, artisanat d'art ou pêche artisanale et responsable. Les exposants sont de proximité et tous engagés dans des démarches collectives de qualité ; leurs pratiques sont saines et respectueuses de la nature, certifiées et contrôlées ; leurs « entreprises » à échelle humaine.

### Les produits

Les produits du marché, sans suremballage, sont beaux et de qualité. Ils sont bio, locaux, fermiers et équitables. Facilement accessibles à une consommation régulière, partielle ou occasionnelle. Ils ont échappé aux longs voyages inutiles, été protégés de grand nombre d'ajouts et de procédés pour calibrer, conditionner, trans-

porter, conserver, stocker, autrement dit formater ou éradiquer le vivant pour mieux l'industrialiser.

### Le juste prix

Il est calculé en fonction du prix de revient. Par exemple, en maraichage, il prend en compte le foncier, le temps d'occupation des sols selon les cultures, l'achat des semences et autres fournitures ; la rémunération horaire du maraicher est très faible, englobant temps de travail et de commercialisation. Le prix de l'emplacement au marché, réglementé par la mairie, se veut très raisonnable. Au final, grâce au circuit court, direct producteur, les tarifs du marché sont honnêtes, corrects et raisonnables pour acheteur et vendeur ; à qualité égale, ils supportent aisément la comparaison avec les autres points de vente.

### Où et quand ?

C'est un marché de plein air et qui transhume ; organisé sur la place de la Bécasse de mi-octobre à mi-avril, il prend ses quartiers d'été sur le site de la Barre. Avec une fréquence hebdomadaire, le samedi matin.

### Petit poisson deviendra grand...

... Si nous lui donnons vie. Né sous de bons auspices, *Biocéan* se situe sur la côte, là où réside le plus grand nombre d'habitants du territoire ; sa situation géographique lui permet, en outre, d'être approvisionné par un territoire environnant aux productions diversifiées : sud des Landes, Pyrénées atlantiques, Pays Basque Nord et Sud. Ce marché de plein air, c'est une bouffée d'oxygène ; c'est une alternative simple et abordable aux diktats de l'agro-alimentaire, une façon de se réapproprier la place publique autour de la formule : « *Plus près, plus juste, plus sain ; c'est meilleur pour tout le monde* » (2). Pour le pérenniser, il est maintenant nécessaire et suffisant d'en devenir, nous, les chalands, partie prenante... en le faisant vivre mais aussi connaître, pour être, dans la pratique (3), en accord avec les idées que nous défendons.

**France Bonillo**

• 1. **CIVAM** = centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, ici en bio. • 2. Mot d'ordre de la campagne actuelle d'AVSF (agronomes et vétérinaires sans frontières). • 3. Au sens du XVI<sup>e</sup> siècle : le fait de se fournir chez un marchand.

## Hegalaldia, suite et fin

### Hegalaldia va fermer ses portes le 31 mai

**C'**EST, ou c'était, le seul centre de soins de la faune sauvage de notre département. Le seul à avoir les installations, les autorisations et le personnel compétent habilités à transporter, détenir, soigner et réintroduire dans leur milieu naturel les animaux sauvages blessés. Dans un cadre réglementaire très strict. Ce cadre s'applique aussi aux maires, chargés par leur fonction du rôle de police sur leur commune. Ils sont tenus de respecter le code de l'environnement et le code rural en matière de protection de la faune sauvage.

Tout aurait donc dû, logiquement, converger vers une bonne articulation entre ce centre et nos politiques locales.

### Pourquoi ?

C'est une bonne structure, bien équipée et opérationnelle ; la qualité du travail effectué n'est pas mise en cause. Le centre n'est pas non plus devenu inutile faute d'oiseaux victimes de dégazages en mer, d'animaux blessés ou empoisonnés ; ses actions pédagogiques ne sont pas devenues obsolètes grâce à la prise de conscience collective du respect dû à la nature et à la faune. Non, ce n'est pas ça, les animaux accueillis sont toujours aussi nombreux et les frais de fonctionnement suivent le coût de la vie.

Le coup fatal vient déjà de la forte baisse des financements. La Crise ? Pourtant les exemples ne manquent pas, de Mauléon à Anglet, pour montrer que les tiroirs-caisses sont loin d'être vides quand il s'agit de réalisations ringardes se voulant prestigieuses ; pourtant, pour reparler de *Prestige*, ça aurait fait désordre sur les plages s'il n'y avait pas eu l'équipe d'Hegalaldia. Ce n'est qu'une question de choix et de priorité donnée. Bref, *Hegalaldia* a mené une campagne de demande de subventions, commune par commune. Quelques réponses positives, malheureusement très minoritaires ; les élus ont répondu majoritairement par la négative, quand

ils ont daigné répondre malgré leurs promesses, ou n'ont pas coupé brutalement leurs subventions comme la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées. Parce qu'*Hegalaldia* s'était fait confier par les autorités les oiseaux sauvages détenus illégalement par un éleveur de Lescar en forte accointance avec les « barons » locaux. Et puisqu'il faut bien parler linge sale et dessous pas très affriolants, les coups tordus d'*Alca Torda*, centre de sauvetage de Mont-de-Marsan géré par la fédération des chasseurs des Landes. Au cœur du problème, leur travail de sape pour saborder l'harmonisation des centres de soins au niveau régional en Aquitaine, histoire de préserver leur autofinancement, quitte à avoir la peau des confrères. Et aussi, « *dommage collatéral* », la peau de quelques grues cendrées au marais d'Orx, victimes de leurs sombres histoires de territoire ; c'est dire l'éthique de ces gens là.

### Alors ?

A Ustaritz, ceux d'*Hegalaldia* vont consacrer leur dernier mois d'activité à trouver des solutions honorables pour leurs pensionnaires en soins, autant que faire se peut. Ils ne peuvent pas faire plus, ni mieux.

Quant à la suite... Pour parler gros sous, combien ça va coûter quand le rapace appartenant à une espèce protégée va devoir être envoyé à Mont-de-Marsan pour être soigné puis rapatrié dans ses Pyrénées pour y être réintroduit ?

Et puis zut, qui c'est qui va être bien embêté(e), lors de ses ballades en forêt, en montagne ou sur la côte en se trouvant nez à nez avec un oiseau mazouté, un milan criblé de plombs ou un jeune hérisson en panne d'hibernation. Le promeneur ! Habitué au confort moral du numéro joignable 7 jours sur 7... Ainsi que, je leur souhaite, ceux qui sont investis de la fonction de police sur le territoire ; en espérant qu'ils ne vont pas recourir à des expédients peu honorables pour débarrasser le terrain. Quant à l'animal, — **Suite page 10**

# « LA DICTATURE DU CAPITAL »

(Billet d'humeur : réaction d'un adhérent à des faits d'actualité)



**Quel est le lien entre deux événements actuels, à première vue, assez éloignés l'un de l'autre ?**

## Premier évènement

Chypre, vous connaissez. Petite île voisine de la Grèce et de la Turquie. Elle représente quelque 0,2 % du PIB de l'Europe. Elle est peuplée par, environ 1 200 000 habitants. Cette île constituait, jusqu'ici, ce que l'on définit comme un « *mini paradis fiscal* ». C'est à dire un endroit où les banques sont accueillantes pour les grosses fortunes et la fiscalité si douce qu'on la ressent comme un doux effeuillage. Avantage non négligeable, les banques locales ne sont point regardantes sur la provenance de tout cet argent...

Il semblerait que les capitaux déposés par des Russes représentent 40 % du PIB chypriote ! C'est dire. En somme, Chypre n'est qu'un petit émule de la Suisse, du Luxembourg, de l'île de Jersey et de tant de paradis fiscaux de par le monde...

Mais voilà, les manigances financières ayant mal tourné, l'état de Chypre se trouve au bord de la faillite financière. Comme la Grèce, l'Irlande, l'Islande avant elle et bientôt l'Italie et l'Espagne.

Dès lors, pour « sauver » le pays, la « Troïka » (UE, FMI, et la BCE), est prête à mettre 10 milliards d'Euros sur la table. À une condition sine qua non : que le gouvernement chypriote, trouve les 7 milliards manquants pour équilibrer les comptes ! Bien. Mais, où les trouver ?

Simple ! En ponctionnant de presque 10 % les dépôts des particuliers dans les banques du pays. De tous les particuliers !

Telle est l'injonction, non négociable, que le Président de la BCE a faite au gouvernement chypriote. Heureusement, le Parlement chypriote a rejeté cette ignominie. Une solution médiane a été trouvée : ponctionner jusqu'à 40 % les dépôts de plus de 100 000 euros. Cela concernerait, très majoritairement, les hommes « d'affaires » russes.

## Deuxième évènement

L'ANI (Accord National Interprofessionnel), nommé aussi « *Pacte pour la compétitivité* » ou « *Plan de sauvegarde de l'emploi* », un accord signé le 11 mars dernier, entre le MEDEF et une minorité des syndicats des salariés français. Trois syndicats qui représentent 38 % des syndicalistes français. Avec la bénédiction du gouvernement qui se félicite de ce que « *les partenaires sociaux soient arrivés à le signer sans qu'il ait eu à s'en mêler...* » Cet accord, dont le fond est l'œuvre du MEDEF, ne vise ni plus ni moins qu'à démanteler la plus grande partie de ce qui reste encore du Code du Travail. En attendant d'offrir la « Sécu » au privé ! Des mesures dans ce sens font partie de « l'accord » et concernent 4 milliards d'euros de cotisations, payées à moitié par les salariés et les PME, pour la mise en place d'une nouvelle « *Complémentaire Santé* »... privée ! Comme de bien entendu ! Pour parfaire ce coup de force, le MEDEF a demandé au gouvernement de donner à cet accord force de loi.

Le gouvernement a accepté la « *suggestion* » sans se faire prier et, le Parlement légifère actuellement, pour que l'accord, devenu loi, soit inattaquable et devienne pérenne. Prochaine étape, suppression des tribunaux de Prud'hommes devenus inutiles ?

Maintenant, la question du jour :

**Quel est le lien entre ces deux événements en apparence fort éloignés l'un de l'autre ?...**

Dans les deux cas, des dirigeants

d'organisations financières et patronales, n'ayant aucune légitimité politique, dictent la conduite à tenir à des gouvernements élus !

Leur intervention se fait dans le domaine économique, certes, mais les mesures exigées, de par leur envergure et leur portée, vont bouleverser totalement le devenir du pays, économiquement, mais aussi socialement et donc politiquement ! De facto, le même phénomène se reproduit régulièrement, depuis des années, en Union Européenne et dans le monde entier, sous couvert de redresser les finances défaillantes de tel ou tel pays. Ce ne sont pas les exemples qui manquent, et la situation de la Grèce depuis 3 ans en est un cas édifiant !

À noter qu'il est plus facile de redresser les finances en spoliant ceux qui sont sans défense, que de s'attaquer au vrai problème : la dérégulation sans limites de la finance mondiale !

Les décisions politiques ont été soumises aux injonctions des puissances financières. Et ce, sans la moindre légitimité !

De là à dire que nous ne sommes plus en démocratie, mais, de fait dans une « *Dictature du Capital* » qui n'avoue pas son fait, il y a un pas que nous ne devons plus hésiter à franchir. Tant l'évidence s'impose.

Mais les peuples concernés ne sont pas encore assez « mûrs » pour accepter cet état de fait sans rechigner, voire sans se révolter.

Tout est fait pour sauver les apparences, mais ne nous voilons plus la face, la démocratie est, pour le moins, moribonde.

Il serait temps que chacun de nous

en prenne conscience et réagisse. Ne serait-ce que par un réflexe mutuel de solidarité.

« **Tous pour un, un pour tous** » ne doit pas rester une jolie phrase. La solidarité qu'elle implique doit devenir le nerf moteur de nos actions futures. La trame de nos pensées. Nous devons aboutir au rejet raisonné du *tout économique* ! et de leur fatalisme de commande, sur arrière plan de pessimisme et de désespoir. Sans cela, ce sera la fin d'un monde où la poésie, l'amitié et l'amour ont donné un sens à nos vies à nous, adultes d'hier et d'aujourd'hui.

Est-ce monde là que nous voulons pour nos enfants ?

Non ! Nous, à ATTAC, nous refusons un tel destin ! Forgé à dessein par les financiers et les politiques à leur dévotion.

**Manuel MARTINEZ**

**Attac Pays Basque**  
Maison pour Tous,  
6 rue Albert Le Barillier  
64600 Anglet

<http://local.attac.org/paysbasque>  
[pays.basque@attac.org](mailto:pays.basque@attac.org)

## Prochains rendez-vous d'Attac Pays Basque

**Vendredi 29 mai : conférence-débat sur le thème de L'EAU POUR TOUS, avec Gabriel AMARD.**  
(MPT Anglet 20h30)

## Suite de la page 9

il n'a d'autre choix que subir et endurer. Prenons nous aussi nos responsabilités et ne laissons pas faire sans réagir. La pression populaire est en l'occurrence indispensable pour rappeler poliment mais fermement leurs devoirs à ceux qui gèrent l'argent de nos impôts... et rester attentifs à la suite. Par l'interpellation de nos élus locaux, mainte-

nant. Un modèle de lettre et la liste des communes défaillantes sont en ligne sur le site :

[www.hegalaldia.org](http://www.hegalaldia.org)

En attendant le rétablissement du pilori pour les politiques et autres coupables.

**France Bonillo**

# Pour l'égalité et contre l'homophobie

L'Assemblée nationale a adopté définitivement le mardi 23 avril le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe. Une victoire douloureuse dans un contexte d'homophobie explosive. Une victoire inachevée aux yeux du *Planning Familial*. Une victoire historique tout de même. Elle constitue une avancée forte vers l'égalité des droits.

Par sa portée, ce projet de loi dépassait la communauté des LGBT et nécessitait une défense collective, plurielle. Pour offrir ce cadre le PF a initié le Collectif pour les Libertés de Choix et s'y est engagé pleinement au côté des Bascos et d'une trentaine d'organisations ou de personnalités chrétiennes.

Dans cette loi, ce n'est pas tant le mariage qui intéresse le *Planning Familial* que la conquête et la reconnaissance de l'Égalité des droits pour toutes et tous.

En effet cette loi en ouvrant le droit au mariage et à la parentalité pour les couples du même sexe va enfin institutionnaliser l'égalité entre homosexuels et hétéros. Elle va officiellement abolir la hiérarchisation des sexualités. Elle devrait obliger les parlementaires à adopter « une bonne conduite ». Plus jamais des propos abjects comme l'intervention du député UMP Ph. Cochet à l'Assemblée Nationale : « Voyez-vous, ce que vous êtes en train de faire est un acte ignominieux... Vous êtes en train d'assassiner des enfants. Quelle valeur d'exemple pour les citoyens et quelle image est donnée de la pays des droits de l'homme ! »

La reconnaissance des mêmes droits pour tous devrait contribuer à changer les mentalités. Elle devrait conduire à interroger l'hétéro normalité. Elle devrait permettre de déconstruire les stéréotypes de genre, les normes sexistes qui génèrent entre autre le « devoir



d'homophobie de connivence » entre adolescents, ou l'obligation de sur jouer les stéréotypes viriles. Au cours de ses interventions en milieu scolaire le *Planning Familial* constate les dégâts provoqués par l'homophobie chez les adolescents. Rien d'étonnant qu'ils aient 13 fois plus de risques de tentatives de suicide que les jeunes hétérosexuels. Le *Planning Familial*, en tant qu'organisation féministe, retrouve dans cette loi des évolutions attendues concernant le modèle familial et le statut femme/mère. Les « anti mariage pour tous » au contraire replacent ouvertement la femme dans le statut « naturel » de mère, avec son corolaire : le partage sexué des rôles et des tâches au sein de la famille.

Une fois de plus nous sommes engagées avec les LGBT. Nos détracteurs du reste nous rejettent conjointement. Dans un même élan M. Aillet fait son chemin de croix dans les rues de Pau pour rappeler la manif du 24 mars contre le « Mariage pour tous » et donne une messe commémorative en l'honneur du Pr. Le Jeune, chantre de l'anti IVG. De même au niveau internatio-

nal, à la Commission sur le statut des femmes de l'ONU du 4 au 15 mars, les pays très catholiques (le Vatican – Malte -Pologne...) et des pays musulmans (Iran - pays d'Afrique et du Moyen Orient), se retrouvent dans une collusion œcuménique, pour s'opposer conjointement à l'IVG, et aux droits pour les homosexuels !

Les femmes savent trop bien que lorsque l'emprise des extrémistes et des pouvoirs religieux s'exerce sur le politique, elles peuvent craindre pour leur émancipation, et pas seulement dans les pays musulmans ! Aussi le *Planning Familial* s'inquiète-t-il de l'instrumentalisation qui a été faite de cette loi. Alors qu'il n'a fallu qu'une journée pour que la Chambre des Communes se prononce en GB pour l'égalité des droits, il aura fallu en France 100 h de débat acharnés à l'Assemblée Nationale, et autant au Sénat. Les hiérarchies religieuses, les partis politiques conservateurs et extrémistes ont cristallisé les mécontentements autour de ce projet de loi qui leur a servi de ciment pour se refaire une unité. Les manifestations qu'ils ont initiées et orches-

trées ont permis l'expression d'une homophobie violente et décomplexée. Elle est devenue pour certains un prétexte pour nier les règles et le fonctionnement de la démocratie, pour multiplier les actes hors de la loi, menaces, agressions, actes de vandalisme contre les élu-e-s, contre les homosexuels. Pourtant cette avancée ne prive en rien les opposants sinon du droit de stigmatiser et d'exclure au nom de la différence.

Ce climat délétère a amené le Collectif pour les libertés de choix à se saisir de la journée mondiale contre l'homophobie le 17 mai (le 17 mai 1990, l'OMS retirait l'homosexualité de la liste des « maladies mentales ») pour mener localement une campagne contre l'homophobie.

Le *Planning Familial* salue toutes celles et ceux qui ont contribué à cette avancée. Il appelle à rester vigilant pour mettre en pratique ces droits et en conquérir de nouveaux.

# HANNAH ARENDT

UN FILM DE MARGARETHE VON TROTTA

Avec Barbara SUKOWA, Axel MILBERG, Janet MC TEER

LA RÉALISATRICE a travaillé sur le scénario pendant dix ans. Elle a consulté bon nombre d'archives, visionné les images du procès, rencontré les proches d'Hannah Arendt. Son objectif : raconter la vie de la philosophe et surtout montrer une pensée en cours d'élaboration.

Margarethe Von Trotta a choisi quatre années de la vie d'Hannah Arendt, de 1960 à 1963, autour du procès d'Adolf Eichmann. Adolf Eichmann, dignitaire nazi, chargé d'organiser la déportation des juifs et leur élimination, a fui en Argentine, après la chute d'Hitler, avec l'aide du Vatican et de la Croix Rouge.

En mai 1960, il est enlevé par le Mossad et transporté à Jérusalem. Accusé de crime contre l'humanité et de crime contre les juifs, il est condamné à la pendaison en mars 1962, après un procès d'une importance majeure pour le gouvernement israélien.

Hannah Arendt, intellectuelle juive allemande, a fui le nazisme en 1933. Elle a transité en France par le camp de Gurs près de Pau. Réfugiée aux États Unis, elle a pris la nationalité américaine en 1951. A New-York, Professeur d'Université, connue pour ses écrits sur le totalitarisme, Hannah Arendt mène une vie plutôt agréable, entourée de ses amis de l'intelligentsia juive, épaulée par un mari aimant, Heinrich Blücher.

Des « flashback » évoquent son itinéraire passé. Etudiante brillante en philosophie, elle fut l'élève et

l'amante de son maître à penser, Martin Heidegger. Quand elle apprend l'arrestation d'Eichmann, elle demande à couvrir son procès pour le magazine *The New-Yorker*. Elle va écrire cinq articles publiés dans un livre intitulé : « *Le procès à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* ». Elle veut voir « *en chair et en os* » un des responsables de la barbarie nazie, celui qui fut chargé de la logistique de l'élimination des juifs. Habilement, la cinéaste intègre dans son film les documents d'époque qui montrent Eichmann dans la cage de verre, ses auditions par les juges de la Cour, lors de son procès.

Progressivement, en observant Eichmann, en assistant aux audiences, en travaillant d'arrache-pied sur les minutes du procès, Hannah Arendt se forge une conviction. Eichmann n'est pas le personnage monstrueux attendu. C'est un homme banal, médiocre, obéissant aux ordres donnés, un rouage de la machine totalitaire.

Hannah Arendt, à partir de ce constat, va forger le concept de « *banalité du mal* » devenu célèbre. Hannah Arendt suscite alors une violente polémique, aggravée par sa critique des « *Judenräts* » (les conseils juifs) accusés de collaborer avec les nazis. Ses amis se détournent d'elle, scandalisés de l'insulte faite au peuple juif. Elle tient bon. Dans un post scriptum à son ouvrage, elle souligne « *Eichmann n'est ni un Iago, ni un Macbeth ; il ne lui serait jamais venu à l'idée comme Richard III DE FAIRE LE MAL PAR PRINCIPE. Eichmann n'est pas stupide, c'est la pure absence de pensée qui lui a permis de*

*devenir un des plus grands criminels de son époque...* »

Aujourd'hui, cinquante ans après le procès d'Eichmann, le débat n'est pas clos. Au festival de Cannes 2013, Claude Lanzmann présente un film hors compétition : « *Le dernier des injustes* » qui retrace le parcours de Benjamin Murrnelstein, un de ces présidents de conseil juif mis en cause par Hannah Arendt. Lanzmann filme le témoignage de Murrnelstein qui connaissait très bien Eichmann et s'inscrit en

faux contre la description qu'en a fait Hannah Arendt. Il n'était pas un personnage falot, mais un fanatique, profondément antisémite, adhérant totalement à l'idéologie nazie et qui lors de son procès a adopté une ligne de défense soigneusement préparée.

Contrainte de quitter l'université, dans une dernière scène, Hannah Arendt, devant des étudiants réaffirme sa conviction profonde sur la nécessité de penser, pour éviter de devenir le serviteur docile de systèmes monstrueux.

arc • en • ciel  
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com  
<http://ortzadar.free.fr>



Pendant le procès de Adolf Eichmann...

Abonnement à **ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....  
Adresse .....  
CP..... Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0716 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne